

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00297 Numéro SIREN : 402 091 938 Nom ou dénomination : 3 PROTECTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt 2735

Greffes du tribunal de commerce de TROYES



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/2735

Déposant :

Nom/dénomination : 3 PROTECTION

Forme juridique :

N° SIREN : 402 091 938

N° gestion : 1995 B 00297

Désignation de l'entreprise : SASU 3 PROTECTION		Durée de l'exercice en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 41 Rue Fontaine Saint Martin 10120 ST ANDRE LES VERGERS		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 0 2 0 9 1 9 3 8 0 0 0 4 1		Néant ☐						
		Exercice N. de le, 31122018						
		N-1 31122017						
		Net 3						
		Net 4						
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	18 255	18 255		
		Fonds commercial (1)	AE	AI	881 868	881 868		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO	414 590	250 790	163 800	202 071
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	27 219	22 760	4 459	838
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	79 956	61 001	18 955	36 952
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	3 914		3 914	3 849
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
ACTIF CIRCULANT	Prêts	BF	BG	845		845		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	23 811		23 811	26 394	
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 450 458	352 806	1 097 652	1 151 972	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	79 011		79 011	104 577
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	616 849	83 127	533 721	704 578
		Autres créances (3)	BZ	CA	96 151		96 151	25 043
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	29 269		29 269	29 269
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	362 241		362 241	319 168
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	5 341		5 341	2 934
TOTAL (III)		CJ	CK	1 188 862	83 127	1 105 734	1 185 570	
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt et de dette	CW					
	Provisionnement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif *	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	2 639 320	435 933	2 203 386	2 337 542	
Rendus : (1) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	845	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : * Immobili- D. TROYES (AUBE)		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1995 B297 / 2019/ 2735

Désignation de l'entreprise SASU3 PROTECTION		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :140 000.....)	DA	140 000	140 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 000	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	607 541	607 541
	Report à nouveau	DH	662 564	640 232
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	120 218	225 332
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 544 324	1 627 106
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	44 090	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	44 090	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	148	219
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	197 304	321 618
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	297 945	216 097
	Dettes fiscales et sociales	DY	117 323	166 871
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 253	5 632
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	614 973	710 436	
	ED			
Ecart de conversion passif * (V)	EE	2 203 386	2 337 542	
TOTAL GENERAL (I à V)				
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	614 973	710 436
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	148	219

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SASU3 PROTECTION		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA		FB		FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FD		FE		FF		
	Production vendue { biens* services *	FD	738 324	FE		FF	738 324	
		FG	1 258 573	FH		FI	1 258 573	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 996 897	FK		FL	1 996 897	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 017	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	18 041	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 022 957
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	267 042	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	25 566	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	896 466	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	34 374	
	Salaires et traitements *					FY	433 667	
	Charges sociales (10)					FZ	130 629	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	50 115
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	16 167
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14 361	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 868 387
1 - RES ULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	154 569	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 551	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 551	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 339	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 339	
2 - RES ULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	212	
3 - RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	154 781	
							268 672	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Etats financiers au 31/12/2018

Annexes comptables

Présentation des comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes arrêtés au **31/12/2018** sont présentés conformément aux conventions générales, aux dispositions du code de commerce, de la Loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général 2014 tel que décrit par le règlement ANC 2014-03 du CRC du 5 juin 2014 applicables à la clôture de l'exercice et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 203 386** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 061 582** euros et un total **charges** de **1 941 364** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **120 218** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations corporelles et incorporelles

En référence au règlement n° 2015-06 de l'ANC applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le fonds de commerce inscrit à l'actif à son coût d'acquisition a fait l'objet d'un test d'évaluation à la clôture de l'exercice par comparaison à la valeur des avantages économiques futurs estimés ou par rapport à sa valeur de marché. Si l'ensemble des valeurs testées sont inférieures à la valeur nette du fonds à la date de clôture, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et

Présentation des comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pratiqués ont intégralement été calculés selon le mode linéaire et les durées d'amortissement, par catégorie d'immobilisations, sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an
- Matériel : 5 ans en moyenne
- Agencements divers : de 10 à 15 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau : de 4 à 7 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation inscrits parmi les immobilisations financières correspond au coût historique d'acquisition des titres de sociétés non consolidés.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, la valeur d'utilité étant appréciée en fonction notamment des critères retenus lors de la prise de participation, de la quote-part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement de matières premières évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à 79 010.83 euros au **31/12/2018**.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Au **31/12/2018** aucune provision n'a été constituée.

Présentation des comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments

L'effectif moyen annuel 2018 s'élève à 20 personnes, toutes non cadres.

Les rémunérations des membres des organes d'administration et de direction ne sont pas supportées directement par la société car l'ensemble des membres concernés sont salariés sur la structure SAS MVSID mais font l'objet d'une refacturation de prestations de services.

Présentation des comptes annuels



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	900 123					900 123
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	900 123					900 123
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	414 590					414 590
	Instal technique, matériel outillage industriels	23 229		3 990			27 219
	Instal., agencement, aménagement divers	26 850					26 850
	Matériel de transport	13 115				13 115	
	Matériel de bureau, mobilier	53 106					53 106
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	530 891		3 990		13 115	521 765
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 849		65			3 914
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 394		2 618		4 356	24 656
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 243		2 682		4 356	28 569
TOTAL		1 461 257		6 672		17 471	1 450 458

Présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	18 255			18 255
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 255			18 255
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	212 520	38 270		250 790
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 391	369		22 760
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	21 488	2 685		24 173
	Matériel de transport	3 689	2 905	6 594	
	Matériel de bureau, mobilier	30 942	5 886		36 828
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	291 030	50 115	6 594	334 551
TOTAL		309 285	50 115	6 594	352 806

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		44 090		44 090
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		44 090		44 090
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	74 306	16 167	7 346	83 127
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	74 306	16 167	7 346	83 127
TOTAL GENERAL		74 306	60 256	7 346	127 217
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			16 167 44 090	7 346	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Présentation des comptes annuels



Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		47 322		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		197 304		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		174 085		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Présentation des comptes annuels



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	845	845	
Autres immobilisations financières	23 811		23 811
Clients douteux ou litigieux	117 784	117 784	
Autres créances clients	499 064	499 064	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	37 203	37 203	
Autres impôts, taxes versements assimilés	6 541	6 541	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	52 407	52 407	
Charges constatées d'avances	5 341	5 341	
TOTAL DES CREANCES	742 997	719 186	23 811
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	845		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	148	148		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	297 945	297 945		
Personnel et comptes rattachés	50 171	50 171		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 639	38 639		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	28 069	28 069		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	444	444		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	197 304	197 304		
Autres dettes	2 253	2 253		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	614 973	614 973		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	881 868	La valeur du fonds de commerce est celle correspondante au prix d'acquisition et n'a pas été revalorisée depuis. Elle ne présente toutefois pas d'indices de perte de valeur.
TOTAL	881 868	

Présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE				48 333		48 333
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice			873		873
	TOTAL			873		873
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice			5 316		5 316
	TOTAL			5 316		5 316
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			13 792		13 792
	entre 1 et 5 ans			25 286		25 286
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			39 078		39 078
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans			9 667		9 667
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			9 667		9 667
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				1 069		1 069

Présentation des comptes annuels

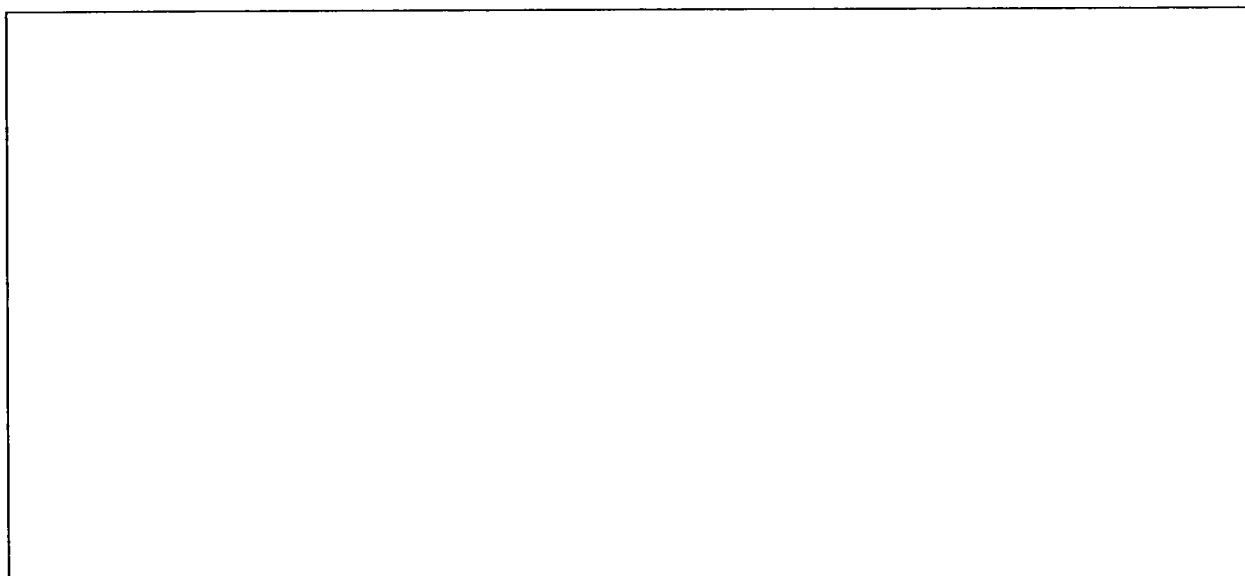


[Signature]

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	9 473	1 196	8 277	692,02
Autres créances	47 466	8 376	39 090	466,68
TOTAL	56 939	9 572	47 367	494,83



Présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	148	219	(70)	-32,15
Emprunts et dettes financières divers	5 277	6 433	(1 156)	-17,96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 432	45 433	122 999	270,72
Dettes fiscales et sociales	44 795	69 534	(24 739)	-35,58
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		1 077	(1 077)	-100,00
TOTAL	218 653	122 696	95 957	78,21

Présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	5 341	2 934	2 407	82,06
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	5 341	2 934	2 407	82,06

Présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 400,00	100,0000	140 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 400,00	100,0000	140 000,00

Présentation des comptes annuels



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 996 897
Production vendue Biens		738 324
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	748 522	
<i>RRR S/PROD.FINIS</i>	(10 198)	
Production vendue Services		1 258 573
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	1 195 666	
<i>LOCATIONS</i>	7 267	
<i>PORTS & FRAIS ACCESSOIRES</i>	55 640	
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 996 897
Chiffre d'affaires FRANCE		1 996 897
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	748 522	
<i>RRR S/PROD.FINIS</i>	(10 198)	
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	1 195 666	
<i>LOCATIONS</i>	7 267	
<i>PORTS & FRAIS ACCESSOIRES</i>	55 640	

Présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		154 781	18 316	136 465
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(22 536)	(6 289)	(16 247)
RES ULTAT COMPTABLE		132 245	12 027	120 218

(1) après retraitements fiscaux.

Montant de l'impôt sur les sociétés net au 31/12/2018 : 12 027 euros

Dont 43 104 euros sur le résultat fiscal courant de 153 943 euros soumis à 28 % d'impôt sur les sociétés.

Dont (6 289) euros sur le résultat fiscal exceptionnel de (22 462) euros soumis à 28% d'IS.

Dont (24 788) euros de crédit d'impôt compétitivité emploi 2018.

Présentation des comptes annuels

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2018

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation PROVISION EFFORT CONSTRUCTION	2 008
	Autres PLUS VALUE LATENTE SUR OPCVM	823
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		2 831

--

Présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2018

REMB. SINISTRES PAR ASSURANCES	5 965
REMB FORMATION	1 100
PRIMES VEHICULES	3 600
TOTAL	10 665

Présentation des comptes annuels

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- La SASU 3 PROTECTION est intégrée fiscalement à la SAS MVSID depuis le 1er janvier 2014.
- Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'est à constater au 31 décembre 2018, il est même procédé à une réintégration fiscale de 822.63 euros afin de prendre en compte la plus value latente existante.
- La SASU 3 PROTECTION a bénéficié du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé, conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 7%, d'un montant de 44 033 euros, au titre des salaires versés en 2017.

Ce CICE a contribué à financer l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

Pour l'exercice 2018, le CICE au taux de 6% s'élève à 24 788 euros, comptabilisé au crédit d'un sous compte dédié du compte 699 "Crédits d'impôts".

Présentation des comptes annuels

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT RETRAITE

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce l'entreprise a procédé à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

L'engagement des indemnités départ en retraite s'élève au 31/12/2018 à 8 854 euros et n'a pas fait l'objet de provision en comptabilité.

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

Convention collective : Indemnité légale

Age de départ en retraite supposé : 65 ans

Taux d'actualisation : 1.70%

Taux de charges sociales : 31.82 % pour les non cadres

Table de mortalité : INSEE 2012-2014

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

La société a procédé au calcul de l'engagement pour départ à la retraite.

Durée de l'engagement	Montant
A moins d'1 an	
De 1 à 5 ans	
De 6 à 10 ans	3 527 €
A plus de 10 ans	5 327 €
TOTAL DE L'ENGAGEMENT	8 854 €

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux articles R.123-198-9° et R233-14-17° du code de commerce, nous portons à votre connaissance que les honoraires des commissaires aux comptes inclus au compte de résultat s'élèvent à 10 920 €. Ces honoraires se décomposent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal : 10 920 €
- honoraires facturés au titre des autres prestations liées à la mission légale : 0 €

Présentation des comptes annuels

S.A.S.U.
3 PROTECTION
41 rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

EXERCICE 2018

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

GREFFE

Siège social :
4 bis, Chemin de la Croisière ■ 33550 LE TOURNE
Téléphone : 05 57 77 08 90 ■ Télécopie : 05 57 77 08 94
secretariat@deixis.fr • www.deixis.fr
Sarl au capital de 383 731 euros - RCS Bordeaux 508 228 426
Siret 508 228 426 00013 - N° TVA Intracommunautaire FR 05508228426



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be a personal name or initials.

S.A.S.U. 3 PROTECTION
41 rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2018**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **3 PROTECTION** relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe en page 25, mentionne les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds de commerce.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la valeur d'inventaire du fonds de commerce en appréciant la justification de la valeur vénale exposée dans l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

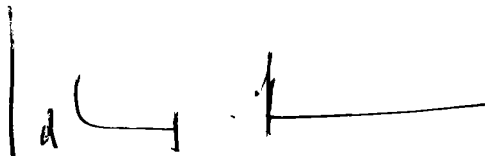
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 12 juin 2019



P/ DEIXIS
Nicolas de LAAGE de MEUX
Commissaire aux Comptes et mandataire social

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	18 255	18 255		
	Concessions brevets droits similaires	881 868		881 868	881 868
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	414 590	250 790	163 800	202 071
	Constructions	27 219	22 760	4 459	838
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	79 956	61 001	18 955	36 952
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.	3 914		3 914	3 849	
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	845		845		
Prêts	23 811		23 811	26 394	
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		1 450 458	352 806	1 097 652	1 151 972
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	79 011		79 011	104 577
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	616 849	83 127	533 721	704 578
	Autres créances	96 151		96 151	25 043
Capital souscrit appelé, non versé	29 269		29 269	29 269	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	362 241		362 241	319 168	
DISPONIBILITES	5 341		5 341	2 934	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 188 862	83 127	1 105 734	1 185 570
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 639 320	435 933	2 203 386	2 337 542

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

845

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Mission de présentation des comptes annuels

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	140 000	140 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES	14 000	14 000
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	607 541	607 541
	Autres réserves	662 564	640 232
	Report à nouveau	120 218	225 332
	Résultat de l'exercice		
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 544 324	1 627 106
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	44 090	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	44 090	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		219
	Autres emprunts obligataires	148	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	197 304	321 618
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 945	216 097
	Dettes fiscales et sociales	117 323	166 871
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 253	5 632
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	614 973	710 436
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 203 386	2 337 542
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	120 217,82	225 332,39
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	614 973	710 436
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	148	219

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes



Compte de Résultat

		31/12/2018		31/12/2017	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	738 324	36,97	804 655	31,11
	Production vendue (Biens)	1 258 573	63,03	1 781 880	68,89
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	1 996 897	100,00	2 586 535	100,00
	Productions stockée				
	Production immobilisée	8 017	0,40	12 061	0,47
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation	18 041	0,90	2 748	0,11
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	3		17	
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation	2 022 957	101,31	2 601 361	100,57
	Achats de marchandises				
	Variation de stock	267 042	13,37	396 379	15,32
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements	25 566	1,28	5 593	0,22
	Variation de stock	896 466	44,89	960 439	37,13
	Autres achats et charges externes	34 374	1,72	33 427	1,29
	Impôts, taxes et versements assimilés	433 667	21,72	654 423	25,30
	Salaires et traitements	130 629	6,54	202 221	7,82
	Charges sociales du personnel				
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant	66 282	3,32	76 660	2,96
	Dotations aux amortissements et aux provisions	14 361	0,72	5 312	0,21
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation	1 868 387	93,56	2 334 454	90,25
	RESULTAT D'EXPLOITATION	154 569	7,74	266 907	10,32
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	5 551	0,28	8 242	0,32
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et transfert de charges				
CHARGES FINANCIÈRES	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	5 551	0,28	8 242	0,32
	Dotations aux amortissements et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	5 339	0,27	6 477	0,25
	Différences négatives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	5 339	0,27	6 477	0,25
	RESULTAT FINANCIER	212	0,01	1 765	0,07
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	154 781	7,75	268 672	10,39
	Total des produits exceptionnels	33 075	1,66	48 806	1,89
	Total des charges exceptionnelles	55 611	2,78	45 552	1,76
CHARGES FINANCIÈRES	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(22 536)	-1,13	3 255	0,13
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	12 027	0,60	46 594	1,80
	TOTAL DES PRODUITS	2 061 582	103,24	2 658 409	102,78
	TOTAL DES CHARGES	1 941 364	97,22	2 433 077	94,07
	RESULTAT DE L'EXERCICE	120 218	6,02	225 332	8,71

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes arrêtés au **31/12/2018** ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par un arrêté ministériel du 26 décembre 2016 modifiant le règlement de l'ANC 2014-03 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 203 386** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 061 582** euros et un total **charges** de **1 941 364** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **120 218** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations corporelles et incorporelles

En référence au règlement n° 2015-06 de l'ANC applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le fonds de commerce inscrit à l'actif à son coût d'acquisition a fait l'objet d'un test d'évaluation à la clôture de l'exercice par comparaison à la valeur des avantages économiques futurs estimés ou par rapport à sa valeur de marché. Si l'ensemble des valeurs testées sont inférieures à la valeur nette du fonds à la date de clôture, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pratiqués ont intégralement été calculés selon le mode linéaire et les durées d'amortissement, par catégorie d'immobilisations, sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an
- Matériel : 5 ans en moyenne
- Agencements divers : de 10 à 15 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau : de 4 à 7 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation inscrits parmi les immobilisations financières correspond au coût historique d'acquisition des titres de sociétés non consolidés. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, la valeur d'utilité étant appréciée en fonction notamment des critères retenus lors de la prise de participation, de la quote-part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement de matières premières évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à 79 010.83 euros au **31/12/2018**.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Au **31/12/2018** aucune provision n'a été constituée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments

L'effectif moyen annuel 2018 s'élève à 20 personnes, toutes non cadres.

Les rémunérations des membres des organes d'administration et de direction ne sont pas supportées directement par la société car l'ensemble des membres concernés sont salariés sur la structure SAS MVSID mais font l'objet d'une refacturation de prestations de services.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	900 123					900 123
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	900 123					900 123
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						414 590
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	414 590		3 990			27 219
	Instal technique, matériel outillage industriels	23 229					26 850
	Instal., agencement, aménagement divers	26 850				13 115	
	Matériel de transport	13 115					53 106
	Matériel de bureau, mobilier	53 106					
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	530 891		3 990		13 115	521 765	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence			65			3 914
	Autres participations	3 849					
	Autres titres immobilisés			2 618		4 356	24 656
	Prêts et autres immobilisations financières	26 394					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 243		2 682		4 356	28 569
TOTAL		1 461 257		6 672		17 471	1 450 458

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	18 255			18 255
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 255			18 255
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	212 520	38 270		250 790
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 391	369		22 760
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	21 488	2 685		24 173
	Matériel de transport	3 689	2 905	6 594	
	Matériel de bureau, mobilier	30 942	5 886		36 828
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	291 030	50 115	6 594	334 551
TOTAL		309 285	50 115	6 594	352 806

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Mission de présentation des comptes annuels



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		44 090		44 090
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		44 090		44 090
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	74 306	16 167	7 346	83 127
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	74 306	16 167	7 346	83 127
TOTAL GENERAL		74 306	60 256	7 346	127 217
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			16 167 44 090	7 346	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Des provisions pour risques exceptionnels, portant sur un litige prud'homal, ont été constatées au 31/12/2018 pour une valeur totale de 44 090 euros.

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Mission de présentation des comptes annuels

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

47 322

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

197 304

174 085

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Mission de présentation des comptes annuels



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	845	845	
	Prêts (1) (2)	23 811		23 811
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	117 784	117 784	
	Autres créances clients	499 064	499 064	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	37 203	37 203	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 541	6 541	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	52 407	52 407	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	5 341	5 341	
TOTAL DES CREANCES		742 997	719 186	23 811
		845		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)	148	148		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	297 945	297 945		
	Personnel et comptes rattachés	50 171	50 171		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 639	38 639		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 069	28 069		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	444	444		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	197 304	197 304		
	Autres dettes	2 253	2 253		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		614 973	614 973		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Mission de présentation des comptes annuels

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	881 868	La valeur du fonds de commerce est celle correspondante au prix d'acquisition et n'a pas été revalorisée depuis. Elle ne présente toutefois pas d'indices de perte de valeur.
TOTAL	881 868	

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros					31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE					48 333
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			873	873
	Dotation exercice				
	TOTAL			873	873
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			5 316	5 316
	Redevances Exercice				
	TOTAL			5 316	5 316
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			13 792	13 792
	entre 1 et 5 ans			25 286	25 286
	à plus de 5 ans				
	TOTAL			39 078	39 078
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			9 667	9 667
	entre 1 et 5 ans				
	à plus de 5 ans				
	TOTAL			9 667	9 667
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					1 069

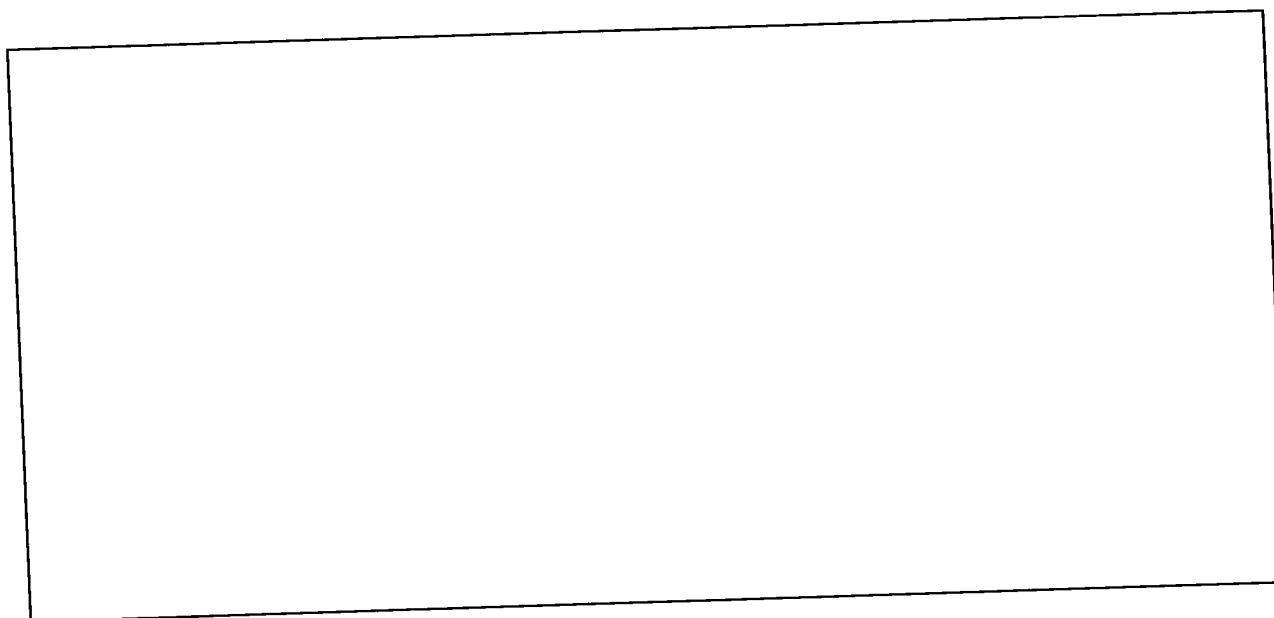
Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	9 473	1 196	8 277	692,02
Autres créances clients	47 466	8 376	39 090	466,68
Autres créances			47 367	494,83
TOTAL	56 939	9 572		

*Mission de présentation des comptes annuels*Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires			(70)	-32,15
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	148	219		
Emprunts et dettes financières divers	5 277	6 433	(1 156)	-17,96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 432	45 433	122 999	270,72
Dettes fiscales et sociales	44 795	69 534	(24 739)	-35,58
Dettes fournisseurs d'immobilisation		1 077	(1 077)	-100,00
Autres dettes				
TOTAL	218 653	122 696	95 957	78,21

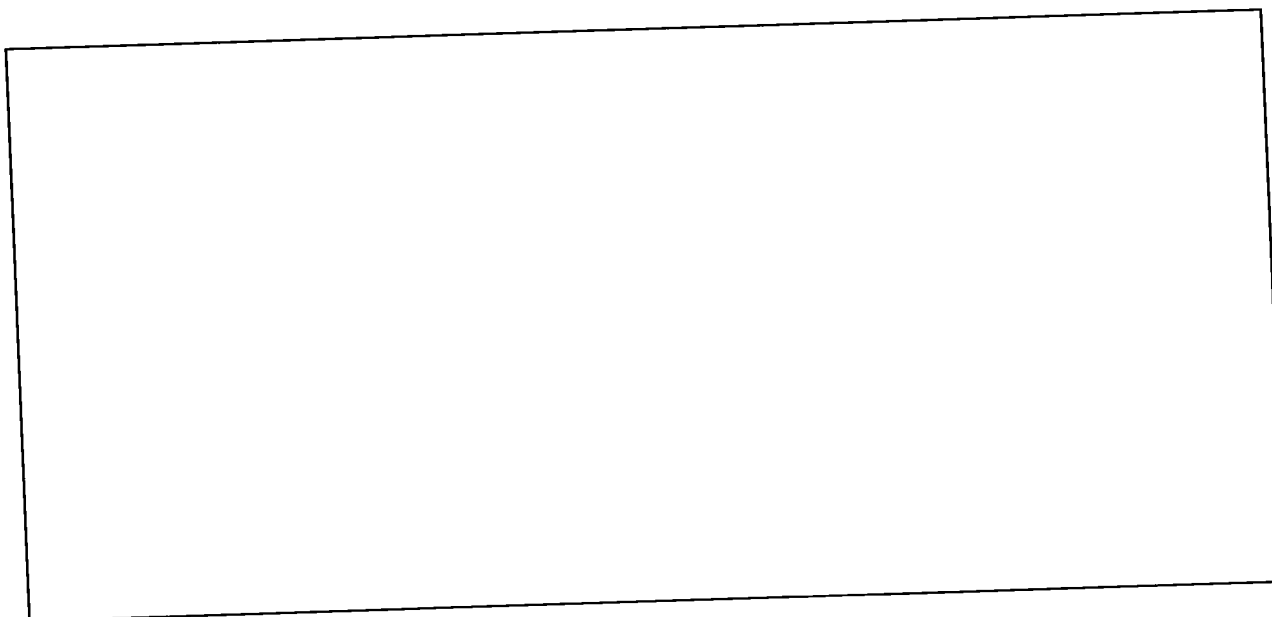
Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Mission de présentation des comptes annuels

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	5 341	2 934	2 407	82,06
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	5 341	2 934	2 407	82,06

*Mission de présentation des comptes annuels*Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes



Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 400,00	100,0000	140 000,00

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes



Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 996 897
Production vendue Biens		738 324
PRESTATIONS ET FOURNITURES	748 522	
RRR S/PROD FINIS	(10 198)	
Production vendue Services		1 258 573
PRESTATIONS DE SERVICES	1 195 666	
LOCATIONS	7 267	
PORTS & FRAIS ACCESSOIRES	55 640	
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 996 897
Chiffre d'affaires FRANCE		1 996 897
PRESTATIONS ET FOURNITURES	748 522	
RRR S/PROD.FINIS	(10 198)	
PRESTATIONS DE SERVICES	1 195 666	
LOCATIONS	7 267	
PORTS & FRAIS ACCESSOIRES	55 640	

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		154 781	18 316	136 465
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(22 536)	(6 289)	(16 247)
RESULTAT COMPTABLE		132 245	12 027	120 218

(1) après retraitements fiscaux.

Montant de l'impôt sur les sociétés net au 31/12/2018 : 12 027 euros
 Dont 43 104 euros sur le résultat fiscal courant de 153 943 euros soumis à 28 % d'impôt sur les sociétés.
 Dont (6 289) euros sur le résultat fiscal exceptionnel de (22 462) euros soumis à 28% d'IS.
 Dont (24 788) euros de crédit d'impôt compétitivité emploi 2018.

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2018

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation PROVISION EFFORT CONSTRUCTION	2 008
	Autres PLUS VALUE LATENTE SUR OPCVM	823
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	2 831

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2018

REMB. SINISTRES PAR ASSURANCES	5 995
REMB FORMATION	1 100
PRIMES VEHICULES	3 600
TOTAL	10 695

*Mission de présentation des comptes annuels*Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- La SASU 3 PROTECTION est intégrée fiscalement à la SAS MVSID depuis le 1er janvier 2014.
- Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'est à constater au 31 décembre 2018, il est même procédé à une réintégration fiscale de 822.63 euros afin de prendre en compte la plus value latente existante.
- La SASU 3 PROTECTION a bénéficié du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé, conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 7%, d'un montant de 44 033 euros, au titre des salaires versés en 2017.

Ce CICE a contribué à financer l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

Pour l'exercice 2018, le CICE au taux de 6% s'élève à 24 788 euros, comptabilisé au crédit d'un sous compte dédié du compte 699 "Crédits d'impôts".

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT RETRAITE

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce l'entreprise a procédé à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

L'engagement des indemnités départ en retraite s'élève au 31/12/2018 à 8 854 euros et n'a pas fait l'objet de provision en comptabilité.

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

Convention collective : Indemnité légale
Age de départ en retraite supposé : 65 ans
Taux d'actualisation : 1.70%
Taux de charges sociales : 31.82 % pour les non cadres
Table de mortalité : INSEE 2012-2014
Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

La société a procédé au calcul de l'engagement pour départ à la retraite.

Durée de l'engagement	Montant
A moins d'1 an	
De 1 à 5 ans	
De 6 à 10 ans	3 527 €
A plus de 10 ans	5 327 €
TOTAL DE L'ENGAGEMENT	8 854 €

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux articles R.123-198-9° et R233-14-17° du code de commerce, nous portons à votre connaissance que les honoraires des commissaires aux comptes inclus au compte de résultat s'élèvent à 10 920 €. Ces honoraires se décomposent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal : 10 920 €
- honoraires facturés au titre des autres prestations liées à la mission légale : 0 €

Mission de présentation des comptes annuels

Document soumis au contrôle du
Commissaire aux comptes

3 PROTECTION
S.A.S au capital de 140.000 Euros
Siège social : 41 Rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS TROYES 402 091 938

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Décisions de l'associée unique du 18 juin 2019 (Extrait)

Deuxième décision (Extrait)

L'associée unique décide que le bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 662.564 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 120.218 €), s'élevant à 782.782 €, sera affecté comme suit :

- à titre de dividendes	280.000 €
soit un dividende de 200 € par action	
- le solde au poste « Report à nouveau », soit	502.782 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

.....

Le Président,

Copie certifiée conforme

Monsieur Patrick BERGDOLL

3 PROTECTION
S.A.S au capital de 140.000 Euros
Siège social : 41 Rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS TROYES 402 091 938

RAPPORT DE GESTION

Le soussigné, Patrick BERGDOLL, Président de la Société 3 PROTECTION, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, établi le présent rapport de gestion.

I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	154.781 €
composé notamment :	
- de produits d'exploitation	2.022.957 €
dont un chiffre d'affaires de 1.996.897 €	
contre 2.586.535 € pour l'exercice précédent,	
soit une diminution de 29,53 %.	
- de charges d'exploitation	1.868.387 €
comprenant :	
267.042 € d'achats de matières premières et autres approvisionnements	
25.566 € de variation de stock (matières premières & approvisionnements)	
896.466 € d'autres achats et charges externes	
34.374 € d'impôts, taxes et versements assimilés	
433.667 € de salaires et traitements	
130.629 € de charges sociales	
50.115 € de dotations aux amortissements sur immobilisations	
16.167 € de dotations aux provisions sur actif circulant	
14.361 € d'autres charges	
- du résultat financier	212 €
comprenant :	
5.551 € de produits financiers	
5.339 € de charges financières	
RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE	120.218 €
tenant compte :	
- du résultat courant avant impôts	154.781 €
- du résultat exceptionnel	(22.536) €
- de l'impôt sur les bénéfices	12.027 €

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées

Ouverture d'un établissement à VITROLLES (13).

- Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat

Maintien des volumes d'activité dans un secteur de plus en plus concurrentiel.

III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

V – INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives aux délais moyens de paiement des fournisseurs et des clients :

Exercice 2018 :

FOURNISSEURS	Article D. 441 I.-1° du Code de Commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	68	16	2	3	12	33
Montant total des factures concernées (TTC)	61.140	14.724	-1.851	6.384	49.370	68.627
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	5,14 %	1,24 %	-0,16 %	0,54 %	4,15 %	5,77 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	2,55 %	0,61 %	-0,08 %	0,27 %	2,06 %	2,86 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (TTC)	0	0	0	0	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : selon conditions du fournisseur ☐ Délais légaux (préciser)					

CLIENTS	Article D. 441 I.-2° du Code de Commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures / avoirs concernées	309	257	91	35	171	554
Montant total des factures concernées (TTC)	220.444	167.210	39.502	27.798	34.717	269.227
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	18,54 %	14,06 %	3,32%	2,34%	2,92%	22,64 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	9,20%	6,98 %	1,65 %	1,16 %	1,45 %	11,24 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues					164	164
Montant total des factures exclues (TTC)					117.784	117.784
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : à réception de facture ☐ Délais légaux (préciser)					

VI - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE

1 - Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 662.564 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 120.218 €), s'élevant à 782.782 €, serait affecté comme suit :

- à titre de dividendes 280.000 €
soit un dividende de 200 € par action

- le solde au poste « Report à nouveau », soit 502.782 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 18 juin 2019.

2 – Mention faite en application des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce

Il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

Cette mention sera conforme à l'état ci-annexé.

VII - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice social	Revenus distribués	Dont éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°	Dont non éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°
2017	203.000 €	/	203.000 €
2016	140.000 €	/	140.000 €
2015	/	/	/

VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 320 € correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

IX – AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL RESERVE AUX SALARIES DE LA SOCIETE

Connaissance prise du rapport Président et afin de respecter les exigences des articles L.225-129-6 et L.225-138 du Code de commerce et L.443-5 du Code de travail, il est proposé à l'associée unique de :

- déléguer au Président les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximal de 100.000 €, par l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés et anciens salariés adhérents d'un plan épargne d'entreprise de la société ou de son groupe au sens de l'article L.223-16 du Code de commerce ;
- supprimer, en faveur de ces salariés et anciens salariés, le droit préférentiel de souscription des associés aux actions à émettre dans le cadre de la présente délégation.

La présente délégation serait donnée pour une durée de 3 mois à compter du jour de la présente décision.

Il est proposé à l'associée unique de déléguer tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente délégation dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :

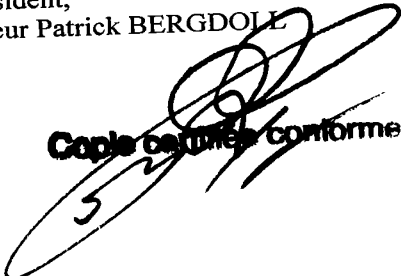
- déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs,
- déterminer les modalités de chaque émission,
- fixer le prix de souscription des actions conformément à l'article L.443-5 du Code de travail,
- fixer le délai de libération des actions, ainsi que, le cas échéant, l'ancienneté des salariés exigée pour participer à l'opération, le tout dans les limites légales,
- constater le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'augmentation de capital corrélative,
- apporter aux statuts les modifications nécessaires, et plus généralement faire le nécessaire pour la réalisation de l'opération.

X - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à SAINT ANDRE LES VERGERS
Le

Le Président,
Monsieur Patrick BERGDOHL


Copie certifiée conforme